

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DE LA MUTUELLE DE SANTÉ DES AGENTS DE PALMAFRIQUE (MUSAPALM)

La Mutuelle de Santé des Agents de PALMAFRIQUE (MUSAPALM) a organisé le samedi 06 juin 2009, à l'Hôtel Résidence FAMAS sis aux 2 Plateaux 7ème tranche dans le quartier huppé de Cocody à Abidjan (Côte d'Ivoire), sa première Assemblée Générale Ordinaire (AGO).

Cette assemblée générale a vu la participation du Directeur Général de PALMAFRIQUE, de l'ensemble des Directeurs Centraux et des chefs de services de l'entreprise. Avaient également répondu à l'invitation de la MUSAPALM, les prestataires de soins conventionnés et la Société Ivoirienne de Gestion, d'Expertise et de Management (SIGEM) en qualité de conseil.

Il fallait également noter la présence fort remarquable des délégués de la mutuelle au nombre de 46 qui représentaient les 1234 adhérents de la mutuelle repartis sur les quatre (4) sites agro industriels de l'entreprise.

Après l'allocution de bienvenue du Président du Conseil d'Administration de la MUSAPALM, Monsieur Touré Gouéssé Wah Christophe, qui a profité de l'occasion qui lui était offerte pour présenter des doléances à la Direction Générale de PALMAFRIQUE, le Directeur Général a pris la parole pour féliciter les gestionnaires de la MUSAPALM pour les bons résultats obtenus en si peu de temps et les a exhortés à poursuivre sur leur lancée.

Il a par la suite tenu à rassurer les délégués sur le fait que des dispositions seront prises pour loger l'infirmerie de l'entreprise dans un cadre plus présentable et accueillant et a ouvert officiellement les travaux de l'assemblée générale de la MUSAPALM.

Après la pause déjeuner qui a suivi, les responsables de l'entreprise et les invités se sont retirés et les délégués ont entamé les travaux avec le Conseil d'Administration par la présentation du bilan moral et financier, ensuite le Comité de Surveillance a présenté son rapport, suivi de l'amendement des statuts et du règlement intérieur, la présentation et l'adoption du budget 2009 et l'élection des membres des organes de la mutuelle.

La décision majeure adoptée par les délégués a été la transformation de la mutuelle de santé en une mutuelle sociale par l'amendement des textes fondateurs de la MUSAPALM.

Au terme des travaux, l'Assemblée Générale satisfaite de la gestion, a exprimé le désir de renouveler sa confiance à l'équipe sortante, en la plébiscitant et en accordant le quitus aussi bien aux administrateurs qu'au comité de surveillance.

Pour terminer, un déjeuner a été servi aux délégués dans une ambiance de joie et rendez-vous a été pris pour la prochaine Assemblée Générale.

Pour SIGEM

Le Comité de rédaction